





Communiqué des trois présidents des Etablissements publics territoriaux (EPT)

Grand-Orly Seine Bièvre, Est Ensemble et Plaine Commune

Après de multiples débats depuis des mois, dans le cadre de la compétence « eau » confiée par la loi NOTRe aux EPT, nous avons rencontré ce matin le président du Sedif, M. André Santini. Nous souhaitions cette rencontre pour évoquer avec lui les situations de nos EPT, qui doivent délibérer avant le 31 décembre prochain sur la ré-adhésion au syndicat.

Nous avons, ensemble, mis en avant un débat de fond dans la société, sur la question de la gestion de l'eau, qui se traduit évidemment au sein de nos assemblées d'élu(e)s. Et c'est bien normal! A l'heure où beaucoup regrettent la fracture entre les citoyens et leurs représentants, la résonnance de ces débats dans nos assemblées est en effet un gage de crédibilité dans les décisions politiques.

Avec nos histoires et nos réalités différentes, nous avons porté devant le président du Sedif le souhait commun de prolonger le débat engagé depuis plusieurs mois, dont chacun s'accorde à reconnaître que les questions posées n'ont pas toutes pu trouver les réponses appropriées. « Il nous faut du temps » avons-nous dit ensemble au président Santini. Les délais imposés par la loi NOTRe, dans un contexte difficile de construction des EPT t de la métropole du Grand Paris, n'a pas favorisé l'émergence d'un travail suffisant et pertinent de nature à répondre aux préoccupations des élu(e)s.

Notre engagement aujourd'hui, quelques semaines avant les conseils territoriaux devant délibérer, n'est pas de sortir ou de ré-adhérer coute que coute. Nous ne sommes pas, avec les élu(e)s territoriaux, les associations, les personnalités et citoyens intéressés à ce débat, des « minorités agissantes » ou des « jusque-boutistes ». Nous sommes des présidents responsables, animés par le souci de permettre le débat démocratique et serein dans toutes ses dimensions et conséquences.

Le président du Sedif a accepté le principe de notre demande : prendre deux ans supplémentaires pour travailler, réfléchir, en coopération étroite entre le syndicat et nos EPT. Cette acceptation, que nous saluons positivement, doit déboucher sur un travail de nos services respectifs pour trouver les formes de droit adaptées à notre souhait : poursuivre la réflexion, ne pas stopper les engagements du Sedif dans le déploiement de ses activités avec les villes de nos territoires, et permettre de participer aux débats prochains du syndicat dans le bilan et la DSP actuelle et le devenir de la gestion de l'eau après 2022.

Nous nous félicitons de l'écoute du président du Sedif, et du travail qui va s'engager dans les semaines à venir dans nos EPT et au Sedif. Il est pour nous très important que cette réflexion démontre les trois aspects de cet accord de principe : continuer de travailler, garantir la continuité de service public, et permettre de respecter le choix de chacun. Nous l'avons indiqué au président André Santini : « Lorsque l'intelligence collective est là, il en sort nécessairement quelque chose de positif. »

Michel Leprêtre

Gérard Cosme

Patrick Braouezec